

Frappée par l'expropriation de son hameau de l'île Falcon placé sous la menace de la falaise des Ruines de Séchilienne, la commune de Saint Barthélemy de Séchilienne tourne la page avec son Plan de Redynamisation et un projet original:

Un observatoire permanent des risques naturels en montagne et de la géologie alpine



Le 31 mai 1997, au motif du risque naturel majeur des Ruines de Séchilienne, l'expropriation du hameau de l'île Falcon est prononcée par décret interministériel.

Consécutivement à la première application en France de la "loi Barnier" du 2 février 1995 sur le renforcement de la protection de l'environnement, toute la commune de Saint Barthélemy de Séchilienne est profondément bouleversée par cette mesure qui, à terme, la privera de plus d'un tiers de sa population.

Le Conseil Municipal qui avait déjà engagé de multiples procédures déplorant l'absence de mesures d'accompagnement de la loi tant pour les habitants concernés que pour la commune dans son ensemble, réagit encore une nouvelle fois vivement et engage une démarche volontariste de développement cadrée dans un **Plan Pluriannuel de Redynamisation**.

Les enjeux et les objectifs de ce plan préparé dans la plus large concertation avec les soutiens de l'Etat et du Conseil Général de l'Isère sont double :

D'abord assurer à moyen terme le rétablissement des équilibres communaux, tout particulièrement en ce qui concerne les finances, la population, les structures et les infrastructures. Et puis, engager sur le long terme un développement harmonieux et maîtrisé de la commune.

Concrètement, il s'agit de retrouver sous dix à quinze ans 700 habitants tout en préservant l'identité communale et, de reconstruire sur la commune des équipements tels qu'école, cantine scolaire, bibliothèque, locaux socio éducatifs, garages et ateliers communaux, terrains de sports,... après l'avoir dotée d'outils de gestion, comme par exemple le Plan d'Occupation des Sols.

Au préalable, l'établissement de la carte communale des aléas et un marché d'études de définition ont permis d'analyser toutes les potentialités de chacune des composantes de la commune et de la commune dans son environnement au sens large.

Dans le cadre de ce Plan de Redynamisation, avec la certitude de sortir de manière définitive d'une crise profonde, et de retourner une situation de catastrophe naturelle en un potentiel de développement a émergé un projet "**d'observatoire des risques naturels en montagne et de la géologie alpine.**"

Suite à la médiatisation des Ruines de Séchilienne, un grand nombre de visiteurs viennent en effet voir in situ l'ampleur de ce phénomène.

Or, les conditions de sécurité et les structures d'accueil du public sont inexistantes. La zone de mouvement est par ailleurs interdite d'accès par arrêté préfectoral.

Dans ce contexte, Montfalcon apparaît comme un site d'observation privilégié.

Au carrefour de deux grands axes routiers desservant le sud du département et le sud de la France, la RN 91 pour Briançon et la RN 85 vers Gap ; à proximité de l'agglomération Grenobloise, de grands sites touristiques et du village de Saint Barthélemy, il offre un panorama remarquable sur la Vallée de La Romanche face à la montagne des Ruines.

Le projet d'observatoire consisterait donc à conforter l'usage du site de Montfalcon par des aménagements complémentaires à proximité du local technique du CETE. Ce qui permettrait bien sûr de garantir l'intégrité des appareils de mesure de la falaise des Ruines de Séchillienne, d'assurer l'accueil de tous types de publics dans des conditions optimales de sécurité, de préserver la qualité de ce site naturel, mais aussi de développer l'attractivité du village.

Ainsi, les instruments tels que la géodésie automatique et le radar expérimental du CETE, qui utilisent des technologies de pointe et sont capables de mesurer par tous temps, à des distances comprises entre un et deux kilomètres le moindre mouvement des capteurs positionnés sur le versant opposé, notamment dans la zone active de la montagne des Ruines, avec une précision de l'ordre du dixième de millimètre, constitueront des éléments forts d'un circuit de découverte.

Depuis l'observatoire également, le paysage naturel minéral façonné par les glaciers et l'eau, ainsi que l'occupation caractéristique du territoire, reflet de l'activité humaine, apporteront des témoignages supplémentaires sur ce territoire structuré.

Le projet d'observatoire ne consistera pas simplement à juxtaposer un observatoire public à côté d'appareils de mesure, mais d'aller plus loin encore en élaborant un projet plus dynamique, développant une synergie autour de programmes d'accueil, de formation et d'information pour les techniciens et les universitaires avec par exemple un centre d'études sur les risques en montagne, et pour le grand public un centre d'interprétation de la géologie alpine.

Ces équipements devraient pouvoir être complétés par des salles de cours, de conférence et des présentations muséographiques au village, au départ duquel des déplacements pourraient être organisés en direction des dispositifs de parades, comme les tunnels de dérivations et les dispositifs d'entonnement et d'écoulement des eaux de la Romanche.

En partenariat avec le ministère de l'environnement, la communauté scientifique, les collectivités territoriales et différents autres organismes dont, pourquoi pas l'IRMa, l'Observatoire de Montfalcon devrait enfin permettre de développer des activités touristiques et économiques nouvelles et créatrices d'emplois sur la commune de Saint Barthélemy de Séchillienne.